

ÉLEVAGE AVICOLE EN FILIÈRE LONGUE : METTRE EN PLACE DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

OBJECTIF

- > Connaître et maîtriser les enjeux de la biosécurité en élevage avicole.
- > Mettre en place dans son atelier des mesures de biosécurité adaptées et efficaces à moindre coût.

PROGRAMME (2 JOURS)

- Connaître les bases scientifiques et les caractéristiques du virus influenza aviaire : conditions de résistance, de propagation
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité théorique
- Savoir mettre en place dans son atelier des mesures de biosécurité adaptées et efficaces à moindre coût
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité sur son atelier

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Aviculteurs corréziens. Aucun prérequis nécessaire.

INTERVENANTS

- > **Julie ESTRADE**, Conseillère spécialisée volailles CDA 19
- > **Emmanuel CARBONNIERE**, conseiller expert volaille et palmipède CDA 19

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Prise en compte des acquis des stagiaires et de leurs attentes spécifiques et en particulier de leur type d'exploitation (taille de l'atelier ...)
- > Échanges entre pairs, prise en compte des pratiques, séquences d'animation variées pour favoriser une dynamique collective.
- > Un support sera mis à la disposition de chaque stagiaire.



📅 Mardi 15 janvier et mardi 29 janvier, à Tulle



VOS RESPONSABLES DE STAGE

Emmanuel CARBONNIERE, conseiller expert volaille et palmipède
CDA19 - 05 55 86 21 97 - e.carbonniere@correze.chambagri.fr

Julie ESTRADE, conseillère spécialisée volaille CDA19
05 55 21 54 47 - julie.estrade@correze.chambagri.fr

